# **ACCORD DE NON-DIVULGATION**

### **ENTRE**

# L'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique régi par le décret n°85-831 du 2 août 1985 modifié.

Domaine de Voluceau - Rocquencourt - BP 105 - 78153 Le Chesnay cedex

Représenté par Monsieur Bruno SPORTISSE, en sa qualité de Président Directeur Général qui a délégué sa signature aux fins des présentes à M. Jean-Yves BERTHOU, Directeur du Centre de recherche Inria Saclay – Île-de-France situé Bâtiment Alan Turing – 1 rue Honoré d'Estienne d'Orves – 91120 Palaiseau.

Ci-après dénommé "Inria".

ET

# **Mme Manon RIVOIRE**

Née le 25/01/1996

Adresse

225 route d'Izeaux N°8 Lot. Le Verger du Clos 38140 Beaucroissant

Ci-après dénommé "Le Stagiaire".

Ci-après dénommé individuellement "Partie" et collectivement "Parties".

## **ETANT PREALABLEMENT RAPPELE QUE:**

Le Stagiaire est étudiante en Master 2 mathématiques et Data Sciences à l'Ecole Polytechnique.

Dans le cadre de ses études, le Stagiaire va effectuer un stage au sein de l'équipe PARIETAL d'Inria Saclay, cette équipe est dirigée par Bertrand THIRION.

Le Stagiaire va effectuer son stage du 7mai au 31 octobre 2020 et sera encadré par Alexandre GRAMFORT. Une description détaillée du stage est présentée en annexe de cet accord. En vue de la réalisation de ce stage, le Stagiaire et l'Ecole Polytechnique ainsi qu'Inria ont signé une convention de stage.

Durant son stage, le Stagiaire va avoir accès à des informations et des documents d'Inria.

### **Article 1- Objet**

Le présent accord (ci-après dénommé par « Accord ») a pour objet de déterminer les conditions de non-divulgation qui doivent être observées par le Stagiaire durant son stage à Inria. Les présentes dispositions prévalent sur les stipulations relatives à la confidentialité des informations d'Inria, qui ont été précédemment signées par les Parties.

#### Article 2 - Entrée en vigueur - Durée

Le présent Accord entre en vigueur à compter de sa signature par la dernière des Parties et prend rétroactivement effet à la date de début du stage du Stagiaire c'est-à-dire le 7 mai 2020. L'obligation de non divulgation durera pendant toute la durée du stage et se poursuivra pour une durée de cinq (5) ans à compter de la fin du stage).

#### Article 3 - Définition d'Information Confidentielle

Les Parties s'accordent sur la définition d'Information Confidentielle :

« toutes informations, et/ou toutes données, de toute nature y compris juridique, financière et économique, scientifique, transmise sous quelque forme qu'elles soient, incluant notamment tous documents écrits ou imprimés, tous échantillons, modèles, et/ou connaissances brevetables ou non , divulguées par Inria au Stagiaire dans le cadre de son stage et sous réserve qu'Inria ait indiqué de manière claire et non équivoque leur caractère confidentiel ou dans le cas d'une divulgation orale qu'Inria ait fait connaître oralement leur caractère confidentiel au moment de la divulgation et ait confirmé par écrit ce caractère dans un délai de trente (30) jours".

### Article 4 - Obligations de non-divulgation

Durant son stage, le Stagiaire va avoir accès à des Informations Confidentielles, de manière orale ou écrite.

Le Stagiaire s'engage à ne pas divulguer, ni faire de copie de l'ensemble des Informations Confidentielles auxquelles il aura eu accès au cours de son stage.

Le Stagiaire s'engage également à effacer ou détruire de manière à ce qu'elles ne puissent pas être récupérées, sur demande d'Inria, toutes les copies, sous quelque forme que ce soit, d'une ou plusieurs Information(s) confidentielle(s), dans un délai de quinze (15) jours suivant la demande. Le Stagiaire devra confirmer, par lettre recommandée avec accusé de réception, la destruction de l'Information Confidentielle ou des Informations Confidentielles dans les dix (10) jours suivants la destruction.

S'il s'avérait indispensable pour le Stagiaire d'utiliser une Information Confidentielle, il en fera préalablement à toute utilisation la demande à Bertrand THIRION à l'adresse suivante : <a href="mailto:bertrand.thirion@inria.fr">bertrand.thirion@inria.fr</a> en mettant en copie le STIP d'Inria Saclay à l'adresse électronique suivante : <a href="mailto:stip-saclay@inria.fr">stip-saclay@inria.fr</a>.

Aucune divulgation d'Information Confidentielle ne pourra être effectuée par le Stagiaire sans avoir préalablement reçu une autorisation expresse de divulguer de la part d'Inria.

### Article 5 - Modifications de l'Accord

Toute modification au présent Accord se fera par la conclusion d'un avenant signé par les Parties.

### Article 6 - Loi applicable et règlement des litiges

Le présent Accord est soumis à la loi française.

Tout différend entre les Parties relatif à l'interprétation, l'exécution de l'Accord que les Parties ne pourraient résoudre à l'amiable dans un délai de trois (3) mois à compter de sa survenance, sera porté devant les tribunaux compétents de Paris.

Fait en deux (2) exemplaires originaux à Palaiseau

Pour Inria et par délégation : Le Directeur du Centre de recherche Inria Saclay – Île-de-France M. Jean-Yves BERTHOU
Date : Signature :
Pour le Stagiaire :
Date : Signature :

#### **ANNEXE: DESCRIPTION DU STAGE**

# 2 - CONTRIBUTIONS DU STAGIAIRE

# I. <u>Description du sujet de stage :</u>

Sujet d'accueil : Apprentissage de modèles parcimonieux avec interactions

Descriptif du sujet d'accueil :

L'objectif de ce stage est de développer des techniques d'optimisation pour l'estimation de modèles parcimonieux en grande dimension en prenant en compte les effets d'interactions entre variables prédictives. Les outils mis en oeuvre seront de l'analyse convexe en se basant sur des résultats récents de l'équipe autour des techniques de screening et d'active set. Le stage sera co-encadré par Marine Le Morvan.

II. Projet COVID : NON

(indiquer NON si le sujet du stage n'est pas lié à un projet COVID validé)

III <u>Connaissances antérieures de l'EPI utilisées dans le cadre du déroulement de ce stage :</u>

### → Publications :

Celer: a Fast Solver for the Lasso with Dual Extrapolation Massias, M., \*Gramfort, A.\* and Salmon, J. (2018) Proceedings of the 35th International Conference on Machine Learning

Dual Extrapolation for Sparse Generalized Linear Models Massias, M., Vaiter, S., \*Gramfort, A.\* and Salmon, J. (2019) Submitted

Gap Safe Screening Rules for Sparsity Enforcing Penalties Ndiaye, E., Fercoq, O., \*Gramfort, A.\* and Salmon, J. (2017) Journal of Machine Learning Research 18: (1-33).

Scikit-learn: Machine Learning in Python Pedregosa, F., Varoquaux, G., \*Gramfort, A.\*, Michel, V., Thirion, B., Grisel, O., Blondel, M., Prettenhofer, P., Weiss, R., Dubourg, V., Vanderplas, J., Passos, A., Cournapeau, D., Brucher, M., Perrot, M. and Duchesnay, E. (2011) Journal of Machine Learning Research

.

Marine Le Morvan, Jean-Philippe Vert. WHInter: A Working set algorithm for High-dimensional sparse second order Interaction models.. 35th International Conference on Machine Learning, Jul 2018, Stockholm, Sweden. pp.3635–3644. ffhal-01711018f

→ Logiciels ou composants logiciels :

CELER scikit-learn

→ Brevets : None

→ Savoir-faire : machine learning sparse optimization

III. Résultats issus du stage :

Dont logiciel, composant logiciel ou code produit :

nouveau logiciel en Python

**Dont brevet : None**